

Réunion CA APEL du 12.03.26

Présent(e)s :

- Membres CA : M. CHAUVEAU ; M. CUVELIER ; M. PAGNARD ; C. LEFEBVRE ; L. DETANT-FAVIER ; L. LO SURDO ; ROUX M. ; HINGRAY M. ; MARGARIN R. ; A. LENOIR ; MARTY G. ; F. ASTIER

Excusé(e)s : N. GAILLARDO ; J. REMONDIERE ; THIRANT M ; C. DE VALICOURT ;

Ordre du jour

- Organisation APEL
- Point APEL du Rhône
- Point OGEC
- Retour sur la matinée portes ouvertes
- Point soirée conviviale
- Commission Tombola
- Commission Restaurer / investir
- Point fête de l'école / fête de la rentrée
- Projet Abords des écoles Fleury Marceau et Jean Macé
- Calendrier
- Questions diverses

1- Organisation APEL

L'espace Onedrive de l'APEL est créé et fonctionnel. Les derniers membres du bureau qui ne l'ont pas encore fait doivent transférer leurs données sur le Onedrive. Les identifiants pour se connecter ont été diffusés sur le groupe Whatsapp du bureau.

Nous disposons également d'un Canva Pro où toutes les créations de Clarisse ont été ajoutées. Toute personne de l'APEL peut donc utiliser ce Canva et modifier les modèles déjà présents.

Nous ajoutons à l'ordre du jour le vote concernant la déclaration de démission de Mr Julien REMONDIERE (voir Annexe au CR).

Nous notons également la nécessité de réfléchir dès à présent à la composition du bureau de l'APEL pour le prochain exercice. Les places à remplacer sont :

- Présidence : réflexion sur le renouvellement ou non du mandat de président mais souhait de rester dans l'apel l'année prochaine – possibilités de passation si volontaires identifiés
- Vice-Présidence : départ de Clarisse (passage en 6^{ième} de son enfant)
- Secrétaire : souhait de Maëlle d'arrêter le secrétariat

De plus, nous avons reçu une proposition de participation à l'APEL de la part de Mme Louise-Marie RAS. Nous la convierons aux prochaines réunions.

Par ailleurs, Mme MILLAN, actuelle présidente de l'OGEC indique le souhait de recruter de nouveaux membres également pour l'année prochaine. Le poste de président sera aussi à remplacer.

Concernant l'organisation des événements, nous ouvrons la discussion sur la possibilité d'ouvrir la tenue de la buvette à des parents coup de pouce hors APEL. Historiquement, compte tenu de la présence d'argent, nous préférons que la buvette soit tenue uniquement par des membres de l'association. Cependant, suite à plusieurs loupés notamment lors des spectacles de fin d'année, nous actons la

possibilité d'ouvrir la participation à la buvette aux parents coup de pouce que nous connaissons déjà et toujours sous surveillance d'un membre APEL. Nous réfléchissons également à une méthode d'organisation entre membres APEL permettant la tenue de la buvette et la participation aux événements.

2- Point APEL du Rhône

Concernant la subvention fil rouge « Dans ma boîte à goûter », le dossier est déposé. Afin de faire rayonner le projet, celui-ci a été présenté à l'APEL du Rhône.

Nous attendons le retour de l'apel du Rhone courant Mars 2026, mais une présentation du projet devrait être faite par Mélanie devant les autres écoles lors de la soirée des subventions.

Les prix du concours de crèche seront également remis lors de cette soirée.

La soirée des subventions aura lieu le 28 avril 2026.

3- Point OGEC

De gros travaux sont prévus dans l'école pendant les vacances d'avril pour la rénovation des toilettes des maternelles :

- Rénovation des toilettes à côté de la petite section
- Transformation du local sport en toilettes dans la cour des maternelles

4- Retour sur la matinée portes ouvertes

6 membres de l'APEL étaient présents (équipe majoritairement masculine).

Nous notons une très bonne ambiance avec plus de 60 familles reçues.

Pour le stand de l'APEL :

- 1 kakemono et 1 oriflamme
- 4 paquets de cafés prévus et 2 utilisés
- Utilisation des gobelets du crédit mutuel (commande à faire)
- Liste des allergènes et étiquettes pour la présentation des gâteaux

Les gâteaux de Mme Perrichon ont plu et sont tous partis (plus tard pour le salé). Le budget d'une trentaine d'euros a été respecté.

5- Point soirée conviviale

Les membres de la commission sont : Mélanie, Natacha, Fanny, Clarisse, Maitresse Alexia, Maëlle, Marine, Charlotte, Margot, Marine.

La soirée aura lieu le mardi 5 Mai.

Le groupe Music 85 a été réservé. Le montant de la prestation s'élève à 300 € pour la soirée

L'ouverture des portes de l'établissement se fera à 19h pour un début de concert à 19h30.

La fermeture des portes est prévue à 22h.

Le prix fixé pour la soirée est de 3€ par adulte, 1€ par enfant.

Le nombre de participants est limité à 200 (enfants compris).

Le lancement de l'inscription HelloAsso est prévu le 1^{er} avril.

Il convient de prévoir des appels parents coup de pouce pour l'installation et le rangement.

Il faudra 6 personnes pour l'installation, 4 personnes pour l'ouverture, 6 personnes pour le rangement.

Une buvette sera tenue uniquement pour les boissons (rappeler sur HelloAsso l'interdiction d'amener son propre alcool avec son pique-nique).

Mélanie propose un planning pour l'inscription sur les créneaux.

Boissons proposées à la buvette (à voir avec le Malting Pot)

- Ice tea à la tireuse
- Bière
- Rosé
- Eau
- Limonade

Faire la demande d'autorisation de buvette pour l'événement.

Pour la décoration, les tables (34), les bancs ainsi qu'un barnum ont été commandés à la mairie.

Nous prévoyons l'achat d'une guirlande lumineuse multicolore de bonne qualité afin qu'elle puisse servir pour d'autres événements. Des fanions seront créés par Mme Lenoir.

Des nappes « vichy » jetables sont à commander (réfléchir pour les prochains événements pour l'achat de nappes non jetables).

La guirlande sera mise sur le budget de la commission rénover/investir.

Le choix de la cour est à faire par la commission (cour des CP ou cour des maternelles).

6- Commission Tombola

Les membres de la commission sont : Fanny, Charlotte, Lucie, Laura, Maëlle, Marine (Clarisse en renfort si besoin). Rappel : la Fête de l'école est prévue pour le 12 Juin.

3 gros lots à commander. Budget prévisionnel 1300€

Pour le lot 1, 3 propositions sont faites :

- ➔ Séjour au PAL 832€ 2 adultes et 2 enfants de -10 ans. Séjour dans un lodge + repas
- ➔ Disney sur 2 parcs 4 entrées : 647€ (1 pars 507€)
- ➔ Séjour à Peaugres 799€ Fin août / début septembre : nuit en lodge avec repas.

Le séjour au PAL est choisi.

Pour le lot 2, 2 propositions sont faites :

- ➔ Tickets walibi entrée : 1 entrée achetée / 1 entrée offerte : 6 entrées pour 150€
- ➔ Nuit insolite dans une cabane ou une bulle

La nuit insolite est retenue avec un budget de 250€.

Pour le lot 3, nous choisissons d'offrir un lot de tickets walibi pour le budget restant.

Pour les lots des meilleurs vendeurs, nous renouvelons des chèques cadeaux dans les boutiques d'Oullins pour un montant total de 90€.

L'appel au don pour les lots via école directe est déjà une réussite :

- un massage kobido (valeur 145€) _ Salon Seize mai - Mme Molinar (Emile CPA)
- un soin flash éclat (valeur 75€) _ Salon Seize mai - Mme Molinar (Emile CPA)
- une lampe diffuseur de senteurs _ Mme Casin Cetin Caroline
- Babychou : 3 h de babysitting - Julien ROUYRE, Directeur agences Lyon Sud et Ouest + Bon de réduction de 20% pour les parents qui souhaiteraient passer par babychou en venant de Fleury Marceau

A penser : faire une liste des partenaires à glisser dans les lots et bien remercier tous les partenaires lors du tirage de la tombola.

7- Restaurer / investir

Ce qui a déjà été fait :

- Deux structures gonflables (déco de Noël) ont été achetées pour 121,33€

- Un sapin de Noël en palettes a été créé par Gregory
- Le traineau de Noël a été rénové par Margot et Maxime
- La boîte à clés a été achetée (22,81€) et installée.

Etat des lieux à faire :

- Dimanche 22 (tri rangement) : Lucie, Margot, Mathieu, Mélanie, Alexia
- Dimanche 29 mars (évacuation des déchets) : Greg, Charlotte, Marine, Mélanie

Achats à prévoir

- Etagères
- Matériel électrique
- Solutions de rangement
- Boîte à outil

Nous votons un budget de 1000€ accepté à l'unanimité pour les achats nécessaires à la commission.
Nous notons qu'un devis est en cours auprès de l'OGEC pour l'amélioration de l'aération de la cave.

Rappel : nous invitons les membres de l'APEL ayant des idées d'achats pertinents à les communiquer sur les groupes Whatsapp ou lors des réunions.

8- Point fête de l'école / Fête de la rentrée / Cadeau des CM2

La date de la fête de l'école est fixée au vendredi 12 Juin 2026.

Toutes les demandes logistiques ont été faites.

Le montage du podium est prévu le 10 juin (planification à faire et appel à parent coup de pouce pour la prochaine réunion).

Pour la fête de la rentrée, la date est fixée au vendredi 26 septembre 2026.

Les demandes d'autorisation sont également faites.

Le Photobooth est déjà booké à l'APEL du Rhône

Des jeux géants ont été proposés en don par une maman de l'école (Maman de SOREN en CE2) – Mathieu doit prendre contact avec elle.

Voir pour restauration de certains jeux de la kermesse

La commission Fête de la rentrée est à créer lors de la réunion du 21 Mai.

Pour le cadeau des CM2, la distribution se fera lors du petit déjeuner des CM2 par Marine et Mélanie

9- Abords des écoles Fleury Marceau et Jean Macé

Nous assistons à la présentation du projet « Abords des écoles Fleury Marceau et Jean Macé » par une maman de l'école. L'idée est de solliciter l'aide de la ville d'Oullins et de la Métropole pour agir sur :

- La pollution
- La sécurité
- L'accessibilité

La demande faite à l'APEL concerne la co-signature d'un courrier à destination de la mairie d'Oullins et de la Métropole et la nomination d'un référent pour le suivi des projets. Ces demandes sont rejetées.

L'APEL propose de réfléchir à un moyen de communiquer sur le sujet avec les parents de l'école.

Mathieu se propose pour échanger sur le sujet avec les porteurs du projet.

10- Calendrier

Les prochaines dates fixées sont :

➔ Jeudi 21 mai 2026 à 19h

➔ Bilan de l'année Mardi 30/06 à 19h

Prévoir une réunion mardi 2 ou 4 juin pour l'organisation de la fête de l'école (plénière ou commission – à confirmer)

PROCHAINE RÉUNION : jeudi 21 mai 2026 19h

Pour l'APEL Fleury-Marceau

La secrétaire
Maëlle CUVELIER



La présidente
Lucie LO SURDO



ANNEXE : PV déclaration de démission – 12/03/2026

PROCÈS-VERBAL

Conseil d'Administration de l'Association Association des Parents d'Elèves de l'école FLEURY-MARCEAU

Date : 12/03/2026

Lieu : Ecole Fleury Marceau, 20 Rue Marceau, 69600 Oullins-Pierre-Bénite

Heure : 19h05

Membres présents :

- M. CHAUVEAU
- M. CUVELIER
- M. PAGNARD
- C. LEFEBVRE
- L. DETANT-FAVIER
- L. LO SURDO
- ROUX M.
- HINGRAY M.
- MARGARIN R.
- ASTIER F.
- MARTY G.

Membres absents :

- N. GAILLARDO
- THIRANT M
- C. DE VALICOURT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte sous la présidence de Mme Lucie LO SURDO

Point inscrit à l'ordre du jour

Constat d'absences répétées et situation administrative d'un membre du Conseil d'Administration.

Le Président rappelle qu'en application de l'article 7 des statuts, tout membre du Conseil d'Administration qui, sans excuse, n'a pas assisté à trois réunions consécutives peut être déclaré démissionnaire par décision du Conseil.

Il est constaté que :

Monsieur Julien REMONDIERE n'a pas assisté aux réunions des :

- 10 octobre 2025
- 4 novembre 2025
- 15 janvier 2026
- 12 mars 2026

Aucune justification n'ayant été portée à la connaissance du Conseil.

Il est également constaté que, malgré les demandes effectuées, l'extrait de casier judiciaire (bulletin n°3), requis pour l'exercice du mandat d'administrateur conformément aux obligations applicables à l'association, n'a pas été transmis.

Ces éléments ne permettant plus à Monsieur Julien REMONDIERE d'exercer son mandat dans les conditions requises, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide :

à l'unanimité

à la majorité (... voix pour, ... voix contre, ... abstentions)

de déclarer Monsieur Julien REMONDIERE démissionnaire de son mandat d'administrateur.

Son siège est déclaré vacant à compter de ce jour.

Le Conseil décide de pourvoir provisoirement au remplacement par cooptation de :

Madame Alexia LENOIR

Ce remplacement prend effet immédiatement et sera soumis à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale.

La séance est levée à 19h16.

Fait à Oullins-Pierre-Bénite, le 12/03/2026

Le Président



Le Secrétaire

